

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Préface

Nihoul, Marc

Published in:

Témoins anonymes. Présentation et analyse de la loi du 8 avril 2002

Publication date:

2004

Document Version

le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Nihoul, M 2004, Préface. Dans A MISONNE (Ed.), *Témoins anonymes. Présentation et analyse de la loi du 8 avril 2002*. Projucit, La Chartre, Bruxelles, p. V-VI.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

PRÉFACE

Le 20 novembre 2003, à la Faculté de droit des F.U.N.D.P. de Namur, le centre de recherche fondamentale *PROJCT* (Protection juridique du citoyen) dédiait une après-midi d'étude aux méthodes particulières de recherche et à l'audition de témoins anonymes. L'après-midi était organisée en collaboration avec l'A.J.N. (Association des juristes namurois) et présidée par le Procureur du Roi de Namur, Monsieur Cédric VISART DE BOCARMÉ. Il s'agissait de dresser des perspectives pour l'application de deux nouvelles législations. Les participants à cette manifestation se souviendront qu'après deux présentations scientifiques soignées, l'une par Maïté DE RUE de la loi du 6 janvier 2003 concernant les méthodes particulières de recherche et quelques autres méthodes d'enquête, l'autre par Antoine MISONNE de la loi du 8 avril 2002 relative à l'anonymat des témoins, tous deux assistants respectivement à l'U.C.L. et aux F.U.N.D.P. de Namur, la parole était donnée à trois praticiens, directement confrontés aux deux nouveautés législatives, de manière à prendre le pouls de ceux qui en sont finalement les acteurs: Bernard CUSTINNE, commissaire de police au S.J.A. de Namur, officier M.P.R. pour le point de vue d'un officier de police; Marc PREUMONT, avocat au barreau de Namur et chargé de cours à la Faculté de droit de l'U.L.B. pour le point de vue d'un avocat; Bernard APPART, premier substitut au Parquet de Namur, magistrat M.P.R. pour le point de vue d'un magistrat.

Le présent ouvrage est en quelque sorte le prolongement de la présentation assurée à cette occasion par Antoine MISONNE au sujet de la loi du 8 avril 2002 relative à l'anonymat des témoins dont l'auteur nous livre, au surplus, une intéressante analyse. Il est également l'aboutissement de deux années d'assistantat passées à la Faculté de droit de Namur dans le cadre du cours de droit pénal général et du centre *PROJCT*. L'occasion de remercier chaleureusement Antoine pour ses bons et loyaux services, comme le veut la formule qui convient à la circonstance, et dont chaque mot prend en l'occurrence tout son sens.

Antoine MISONNE est l'auteur de plusieurs publications remarquées en droit pénal et de la procédure pénale. L'on songe par exemple à une étude consacrée à «L'importance résiduaire de la notion de procès équitable après la loi du 8 avril 2002 relative à l'anonymat des témoins», publiée en 2004 dans la célèbre *Revue de droit pénal et de criminologie*. L'on peut également citer «Le concours de responsabilités», précieuse contribution apportée dans le cadre du colloque organisé par le centre *PROJCT*, le 6 mai 2004 à la Faculté de droit de Namur, et consacré à une évaluation de la loi du 4 mai 1999 instaurant la responsabilité pénale des personnes morales après cinq années d'application. Les actes de ce colloque, intitulés *La responsabilité pénale des personnes morales en Belgique*, sont également disponibles dans notre collection.

L'un des principaux mérites du présent ouvrage est de proposer, au fil des pages qui expliquent la procédure à suivre, les dispositions légales applicables au témoignage anonyme, de même qu'une série d'extraits choisis, directement tirés des

travaux préparatoires et afférents à ces dispositions. Il s'agit, autrement dit, d'*un véritable manuel* destiné aux acteurs de terrain – policiers, avocats et magistrats – que l'auteur invite en même temps à prendre un recul nécessaire, le temps d'une «brève» analyse, dont le côté résolument pratique, une fois de plus, n'échappera pas au lecteur.

Marc NIHOUL,
Chargé de cours aux F.U.N.D.P. de Namur,
Directeur du centre PROJUCT,
Avocat au barreau de Bruxelles